



## Je travaille dans un karting indoor

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 31 décembre 2007

---

Je travaille dans un karting indoor (un endroit fermé) mais mon patron veut faire fumer les clients sur la piste de karting et sur la terrasse du bar qui se trouve à l'étage. Je voulais savoir s'il a le droit d'autoriser cela ? car il prétend qu'il y a des extracteurs d'air pour les échappements donc cela doit suffire pour lui. Merci

### Réponse :

Si la terrasse est ouverte ou non couverte, la loi Évin ne la concerne pas. Par contre, l'interdiction de fumer s'applique à la piste de karting.

GA DNF